



LES PERSONNES DÉLOGÉES ET LEUR SOUTIEN NÉGOCIENT AVEC LA MAIRIE ET L'ÉTAT UNE CHARTE DU RELOGEMENT

Pour un relogement digne.
Pour garantir les droits des personnes délogées.
Pour imposer des moyens exceptionnels.
Pour une nouvelle politique de l'habitat.

SUITE AU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Nous exigeons le maintien d'un hébergement provisoire à l'hôtel en l'absence de propositions décentes et la gratuité des repas pour celles et ceux concerné.es.
Nous exigeons que les propositions de relogements soient adaptées aux besoins et souhaits des personnes.
Nous exigeons un contrôle préalable avant toute réintégration d'appartement.

Les moyens juridiques et techniques existent pour répondre à la situation dramatique vécue par des milliers de personnes délogées qui ne demandent pas la charité mais le respect de leurs droits. C'est une question de volonté politique ! Agissons ensemble !

Permanences du collectif tous les lundis au Molotov, 3 place Paul Cézanne :
- de 14h à 19h /
pour les personnes sinistrées, délogées, relogées - sinistres@collectif5novembre.org
- de 17h à 19h/
accompagnement juridique - juridique@collectif5novembre.org

Contactez-nous : contact@collectif5novembre.org
<https://collectif5novembre.org>



LES PERSONNES DÉLOGÉES ET LEUR SOUTIEN NÉGOCIENT AVEC LA MAIRIE ET L'ÉTAT UNE CHARTE DU RELOGEMENT

Pour un relogement digne.
Pour garantir les droits des personnes délogées.
Pour imposer des moyens exceptionnels.
Pour une nouvelle politique de l'habitat.

SUITE AU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Nous exigeons le maintien d'un hébergement provisoire à l'hôtel en l'absence de propositions décentes et la gratuité des repas pour celles et ceux concerné.es.
Nous exigeons que les propositions de relogements soient adaptées aux besoins et souhaits des personnes.
Nous exigeons un contrôle préalable avant toute réintégration d'appartement.

Les moyens juridiques et techniques existent pour répondre à la situation dramatique vécue par des milliers de personnes délogées qui ne demandent pas la charité mais le respect de leurs droits. C'est une question de volonté politique ! Agissons ensemble !

Permanences du collectif tous les lundis au Molotov, 3 place Paul Cézanne :
- de 14h à 19h /
pour les personnes sinistrées, délogées, relogées - sinistres@collectif5novembre.org
- de 17h à 19h/
accompagnement juridique - juridique@collectif5novembre.org

Contactez-nous : contact@collectif5novembre.org
<https://collectif5novembre.org>